

Le Courrier du Loiret, 26 avril 2018

Aschères-le-Marché
L'église attend donateurs et mécènes

En signant une convention avec la Fondation du Patrimoine, samedi 21 avril, en l'église Notre-Dame, le municipal d'Aschères-le-Marché lance un appel aux dons pour rénover le monument édifié par Geoffroy 1^{er} de Normandie au tout début du XII^e siècle.

Cette signature symbolique apposée par le maire, Gérard Bach, et Bernard Vellu, délégué départemental du Loiret pour la Fondation du patrimoine, s'est déroulée en présence du sénateur, Jean-Pierre Sarrat, et de Frédéric Tournier, représentant le conseil départemental. En présence, le maire a effectué l'inauguration des panneaux répertoriés de 1753 à nos jours et les transformations intervenues en 1894-1895 pour élargir la nef de 9 à 14 mètres par l'adjonction de deux travées. L'inscription



Le maire, Gérard Bach, résume l'histoire de l'église Notre-Dame et en appelle à la générosité de la population pour rénover cet édifice datant du XII^e siècle.

des tables et du chevet ainsi que les transformations intervenues en 1894-1895 pour élargir la nef de 9 à 14 mètres par l'adjonction de deux travées. L'inscription

des tables et du chevet ainsi que les transformations intervenues en 1894-1895 pour élargir la nef de 9 à 14 mètres par l'adjonction de deux travées. L'inscription

calier intérieur et la cheche campanaire. Marie-Ella-

LE LOIRET LA COTE d'Azur : 2013/181 € HT avec les honoraires de maître d'œuvre et des bureaux de contrôle. Le conseil départemental a alloué 100.000 € à la commune. Le conseil municipal a voté une délibération pour le montant de 6.000 € sur sa réserve patrimoniale. Notre-Dame de la Vierge, 200.000 € à la charge pour laquelle la commune souhaite faire appel à la générosité des fidèles et des entreprises. Les donateurs et mécènes sont encouragés à verser leurs contributions directement et uniquement à ce projet. Au-delà de 10.000 €, en effet, la Fondation du Patrimoine accompagnera les collectivités supplémentaires.